

N° 394

Mai

Juin

2016

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

Associations en fête

Histoire

- Rue Longue

Nature

- Vers l'extinction de la salamandre et du triton ?

En bref

- Attention aux pratiques commerciales déloyales au nom de la Région wallonne !
- Plaines de vacances : début des inscriptions pour l'été
- Mérites 2015 : les lauréats
- Kermesses 2016 : le programme



Collecte des déchets
Baelen N°1
de la Province de Liège !



L'INSTANT DIVIN

CAVISTE
Sébastien Petrovic • Route d'Eupen 82 • 4837 Baelen
GSM: 0496-048.096 • E-mail: linstantdivin@gmail.com
www.linstantdivin.be

J.HAVET
Du particulier au professionnel

Location de container au
0499/ 03 13 79

TERRASSEMENT
PRÉ-NIVELLEMENT
NIVELLEMENT
EGOUTTAGE
EMPIERREMENT
POSE KLINKERS
ASPHALTAGE
DÉMOLITION
LOTISSEMENT



LEVÉE DE LIMBOURG, 6 - 4837 BAELEN - WWW.HAVET.BE - ADMIN@HAVET.BE - 087 88 24 59



Menuiserie Mullender Serge
Escaliers
Portes et fenêtres en bois et PVC
Corniches
Parquets
Placards
Toutes menuiseries intérieures et extérieures

Siège social : Rue Plein-Vent 6A
4837 Baelen - Tél./fax : 087 44 64 98
Atelier : Rue des Massacres, 1
4834 Goë - GSM : 0497 78 23 69



Josse Ahn sprl
Route d'Eupen, 1
B - 4837 Baelen

ASSURANCES & PLACEMENTS

Tél 087 76 21 66
Fax 087 76 50 00
josse.ahn@portima.be
FSMA 19097



ETS MATHIEU BECKER
SPRL CARRELAGES

- Vente avec ou sans pose •
- Patron sur chantier •
- 250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt
Tél. **087.88.03.20**

FRANZ CLAASSENS
S.P.R.L.

Toitures Bedachungen



Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN
Rue de l'Industrie, 9 - 4700 Eupen



Weyckmanso
Ferrerie Soudure Acier Inox
spri
0498/12 34 78

Siège social : Rue Saint-Paul 23, 4837 Baelen
Siège d'exploitation : Chaussée de Liège 19b
4841 Henri-Chapelle
ferronnerieweyckmanso@skynet.be
TVA: BE 0849 056 737

Escalier
Garde-corps
Barrières
Soudure sur site

ELECTRICITE GENERALE
B.STERCK-LAHAYE

rue des Bouleaux 12
4840 WELKENRAEDT
087/88 39 99
0476/27 15 07

NOUVEAU BATIMENT - RENOVATION
ANTIVOL - CHAUFFAGE DIRECT ET ACCUMULATION



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique : **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde,
le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt Adresses des médecins

Limbourg	
DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt	
ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen	
FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Associations en fête

La vie dans notre commune serait bien triste sans le dynamisme des diverses associations qui, au travers du dévouement de leurs bénévoles, vous proposent tout au long de l'année diverses activités culturelles, sportives ou autres. Ces sociétés locales, comme je l'ai dit, trouvent leur dynamisme dans l'implication de personnes qui prennent de leur temps pour offrir aux citoyens un panel de loisirs ...

Ce 12 juin 2016 de 10h à 17h, à l'initiative de la CLDR (Commission de Développement rural), les associations et clubs de Baelen et Membach vous donnent rendez-vous pour une journée placée sous le signe de la convivialité! Lors de cette journée, vous pourrez découvrir tout ce que vous offrent ces associations, leur manifester votre sympathie et, qui sait, vous impliquer vous-même au sein d'une association locale.

Notre commune première de classe en matière de tri

Le 9 décembre 2013, le Conseil communal votait, par 13 voix pour et une contre, le passage au système des conteneurs à puce pour la récolte des déchets ménagers à partir du 1^{er} janvier 2015.

S'en est suivie une période d'informations à la population sous forme de réunions publiques et la distribution de documents explicatifs. Bien sûr, face à tout changement, certains se sont montrés sceptiques mais au fil du temps et avec le recul nécessaire, la grande majorité de la population a accepté ce changement et parfaitement « joué le jeu » avec pour résultat une baisse de 51 % des déchets ménagers résiduels. Avec 60 kg/habitant, **notre commune se classe en première position pour le tri des déchets ménagers sur les 72 communes de la Province de Liège affiliées à Intradel.**

Ceci se traduit par une diminution de 260 tonnes de déchets ménagers et un bel engagement pour le respect de notre environnement.

Poursuivons nos efforts tout au long de 2016 et défendons notre première place avec la même détermination dont nous avons fait preuve en 2015.

Ouvrons les yeux pour un environnement agréable et soigné

Les beaux jours sont synonymes de belles promenades. Les promenades ne sauraient être agréables que si les chemins parcourus et leurs abords sont propres.

C'est pourquoi depuis 2013, dans le courant du mois d'avril, je tiens particulièrement à mettre l'accent sur la propreté publique dans nos deux villages par l'organisation d'une « semaine propreté ».

Pour ce faire, l'équipe des ouvriers communaux, observateurs privilégiés de tous les recoins de nos villages, a été une nouvelle fois mise à contribution afin de veiller à la propreté publique. Je remercie les ouvriers pour leur contribution à la réussite de cette action.

Chers concitoyens, vous êtes aussi les acteurs de la protection de notre environnement ; restez vigilants et n'hésitez pas à signaler à la maison communale ou aux ouvriers rencontrés l'un ou l'autre souci, toute dégradation, insalubrité ou autre dépôt clandestin d'immondices remarqué lors de vos balades.

Veillons et surveillons ensemble les alentours afin de préserver notre belle nature et nous permettre d'en profiter pleinement.

Profitez bien des premières journées de printemps et du retour tant attendu du soleil.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : juillet-août 2016 distribué vers le 11 juillet 2016

Date limite de remise des documents : 15 juin 2016.

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi..... 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi..... 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedi du mois)
Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi



BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée **le lundi 16 mai (Pentecôte)**

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

ETAT-CIVIL Naissances

Tiago PLUMANNs CLEMENS, Nereth, 18/A (12/02)
Lara MANGUETTE, rue de l'Invasion, 43 (27/02)
Eden DEBOUGNOUX, Heggen, 33 (01/03)
Suzie DEMARTEAU, Oeveren, 20 (08/03)
Myléna PONCELET, rue de l'Invasion, 15 (07/04))

Décès

Luzia DICK, vve de Joseph Reul, rue du Pensionnat, 7 (16/02)
Franciscus BECKERS, vf de Elisabeth Mohr, rue du Pensionnat, 7 (18/02)
Marie-José DEVEUX, vve de Joseph Heuschen, rue du Pensionnat, 7 (20/02)
Franz LORRENG, vf de Anna Egyptien, rue du Pensionnat, 7 (23/02)
Gertrud FREITAG, rue du Pensionnat, 7 (27/02)
Clément COLLARD, époux de Colette Keutgen, allée des Saules, 40 (15/03)
Joséphine MICHAUX, vve de Peter Conjers, Boveroth, 51 (24/03)
Georges VILVORDER, époux de Claudine Liétard, Stendrich, 7 (04/04)
Josephine BALANCIER, vve de Fernand Winkin, rue du Pensionnat, 7 (06/04)
Marie SPORKEN, épouse de Danny Wolfs, Stendrich, 10 (23/02)
Marie GROTENCLAS, vve de Peter Thielen, Runschen, 4 (03/03)

PARUTIONS 2016 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
juillet/août 2016	15-juin-16	lundi 11 juillet
sept/oct 2016	15-août-16	lundi 12 septembre
nov/déc 2016	15-oct.-16	lundi 7 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

CONSEILLER ÉNERGIE

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines impaires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : energie@baelen.be.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombieres.be. Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

OBJETS TROUVES

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

REMERCIEMENTS

Le 13 février, notre maman, **Marie Régine Voigt**, s'est éteinte à la maison de repos St Joseph. Nous remercions tout le personnel du home, le docteur Stainier, sœur Catherine et Nathalie, nièce de maman, qui a été son rayon de soleil durant son séjour au home. Un grand merci également à toutes les personnes pour le réconfort et les témoignages de sympathie qui nous ont aidés à supporter notre peine lors du décès.



ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration seront fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août.

En outre, il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques : **le 1^{er} samedi de juillet (02/07) et le 3^e samedi d'août (20/08).**

L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année.

Merci de votre compréhension.



DÉCLARATIONS FISCALES 2016

Comme chaque année, un fonctionnaire de l'administration des finances sera à votre disposition pour vous aider à compléter votre déclaration fiscale.

La permanence aura lieu **le jeudi 26 mai 2016 de 9h à 11h30** à la maison communale.

N'oubliez pas de vous munir de tous les documents utiles à votre déclaration.

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10€**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,30 € selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)



Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI • Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE • Tél. : 04/230.11.11 Fax : 04/230.11.20 www.spi.be

LE CPAS DE BAELEN VOUS INFORME

Une permanence d'aide juridique de première ligne se tiendra une fois par mois dans le local de l'Agence Locale pour l'Emploi (situé au CPAS, rue de la Régence, 6).

Il s'agit d'une permanence d'informations accessible gratuitement à tous.

Un avocat se tiendra à votre disposition pour une brève consultation : premier conseil, avis, orientation vers un avocat spécialisé, ...

Les prochaines permanences auront lieu les vendredis 20 mai et 17 juin 2016 de 13 à 14 heures.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue **le dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.**



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30

Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00

1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h	et	13h30 – 16h00
Mardi	8h30 – 12h		Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 – 12h	et	13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h		Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 12h		Après-midi sur rendez-vous

Maison de l'Emploi de Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21 – 4840 WELKENRAEDT

087/69.32.00 – maisondelemploi.welkenraedt@forem.be



■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Attention aux pratiques commerciales déloyales au nom de la Région wallonne !

Selon de nombreux témoignages parvenus au 1718, le numéro de renseignements de la Wallonie/Région wallonne, certaines entreprises utilisent des pratiques commerciales déloyales en se disant mandatées par la Région wallonne pour proposer différents travaux.

Ainsi, plusieurs sociétés tentent de vendre des panneaux photovoltaïques, des travaux d'isolation ou d'autres travaux économiseurs d'énergie, en faisant miroiter aux citoyens des audits énergétiques gratuits, des primes régionales « gonflées » ou encore en invoquant des travaux d'isolation qui seraient devenus obligatoires en Wallonie pour toute habitation raccordée au réseau électrique.

Ces sociétés agissent souvent par l'entremise de call center. Les interlocuteurs se réclament

d'une ASBL (Economie Energie Wallonie ou Plateforme SNA Energie par exemple) et **se disent mandatés par la Région wallonne pour réaliser une enquête** auprès des citoyens sur leur consommation d'énergie ou pour effectuer des bilans énergétiques. Les sociétés visées utilisent parfois le logo officiel de la Région wallonne, pourtant protégé, pour faciliter la tromperie.

Une fois la confiance du citoyen/consommateur acquise, la société commerciale, forte du rendez-vous obtenu, mettra tout en œuvre pour vendre ses produits (très souvent des panneaux photovoltaïques) ou travaux économiseurs d'énergie et ce parfois même en dépit du bon sens.

Le Service public de Wallonie tient dès lors à préciser que :

- bien que leur coût puisse être réduit par l'obtention d'une prime, les audits énergétiques ne sont pas gratuits et ne sont pas « offerts » par la Région;
- bien qu'il y ait des exigences en cas de travaux soumis à permis d'urbanisme, la Région n'impose pas que toutes les habitations soient isolées dès lors qu'elles sont raccordées au réseau électrique;
- actuellement, la Région n'effectue pas d'enquête auprès des citoyens sur leur consommation d'énergie;
- lorsque la Région a l'intention d'effectuer une enquête par téléphone, des courriers sont envoyés au préalable aux citoyens pour leur demander l'autorisation de les appeler.

Retrouvez toutes les informations concernant ces pratiques déloyales sur le site wallonie.be. Vous pouvez également composer le numéro gratuit de la Wallonie/ Région wallonne pour toute question relative à la Wallonie: le 1718.

■ Cessez le feu... dans les jardins !

Avec le retour du printemps, nous pouvons constater la résurgence de la pratique de l'incinération des déchets dans les jardins. Or, ce type d'activité pollue l'atmosphère et nuit à l'environnement et à notre santé. Si l'incinération des déchets végétaux est tolérée (à plus de 100 mètres d'une habitation et plus de 25 mètres des bois et forêts), l'incinération des déchets ménagers tels que papiers, cartons, emballages, bouteilles en plastique ou autres déchets toxiques est strictement interdite par la loi. Tout contrevenant s'expose à des sanctions pénales. Pensez à l'environnement, la santé, la sécurité et à la bonne entente avec vos voisins, évitez de faire du feu dans votre jardin !

Vous trouverez à l'administration communale une brochure de conseils proposant d'autres solutions pour éliminer vos déchets et des conseils concernant les déchets de jardin.

■ Plaines de vacances : début des inscriptions pour l'été



La commune de Baelen organise des plaines de vacances durant 6 semaines : du 4 au 29 juillet et du 16 au 26 août. Ces plaines, subsidiées et contrôlées par l'ONE, sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'animation varié est concocté chaque semaine par l'équipe d'animateurs, offrant aux différents groupes des activités ludiques, sportives, créatives et toujours amusantes pour des vacances inoubliables.

Tarif des plaines de vacances : 40€ par semaine et par enfant (32€ pour les semaines de 4 jours).

Renseignements et inscriptions sur le site internet communal (www.baelen.be, rubrique Loisirs), ou auprès d'Anne-Christine Roemers, commune de Baelen (ac.roemers@baelen.be ou 087/76.01.10). Ne tardez pas, les inscriptions seront clôturées le 15 juin !

■ Recrutement

La commune de Baelen recherche encore des animateurs, brevetés ou non, pour les plaines des vacances d'été (du 4 au 29 juillet et du 16 au 26 août). L'animateur est chargé de s'occuper d'un groupe d'enfants de 3 à 6 ans ou de 6 à 12 ans et de les accompagner dans leurs activités : sport, grands jeux, balades, bricolages, etc.

Pour les étudiants, il est intéressant de noter que les prestations d'animateur de plaines de vacances ne sont pas prises en compte dans le nombre de jours qu'un étudiant a le droit de prester. On peut donc être animateur même si on a déjà un autre job étudiant.

Les animateurs devront avoir au minimum 16 ans. Pour poser votre candidature, envoyez votre CV accompagné d'une photo à la commune de Baelen :

Par mail : ac.roemers@baelen.be

Par courrier : administration communale, service plaines, rue de la Régence, 1, 4837 Baelen

En remplissant le formulaire disponible sur le site internet : www.baelen.be (rubrique Loisirs, Plaines de vacances)

N'oubliez pas de mentionner à quelle période vous êtes disponible.

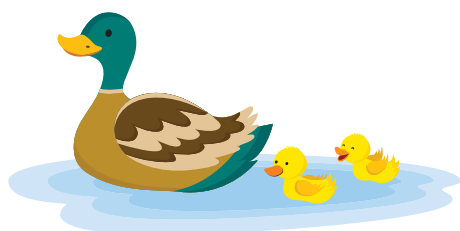
Pour plus de renseignements : Anne-Christine Roemers, administration communale, 087/76.01.47

■ Faisons barrage aux OFNI's

Le Contrat de Rivière Vesdre a acquis en 2013 deux barrages de retenue de déchets flottants. Ils sont utilisés de manière temporaire sur la Vesdre et ses affluents et bloquent les « Objets Flottants Non Identifiés ». La mise en place de ces barrages permet d'interpeller les citoyens en concentrant les déchets flottants en un même point de manière très visible et de sensibiliser le grand public à la problématique des déchets jetés dans et aux abords des cours d'eau.

Les petits déchets flottants représentent principalement une nuisance visuelle, mais certains peuvent parfois être source de réelle pollution : un simple filtre de cigarette peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ! De plus, certains déchets se retrouvent dans l'estomac des oiseaux ou des poissons et provoquent leur mort...

En 2016, les barrages flottants seront installés sur la Vesdre de la fin février à la fin juillet, en suivant une logique amont-aval et en commençant par Baelen : du 29 février au 21 mars, le barrage était en effet installé à hauteur du pont de Perkiets. Une manière de rappeler aux promeneurs et aux passants la nécessité d'emporter leurs déchets avec eux et de ne pas les jeter par terre ou dans la rivière !



Mérites 2015 : les lauréats

Les lauréats des Mérites 2015 sont connus : le mérite sportif, le mérite culturel/associatif et le mérite du dévouement local ont été remis à l'issue d'une soirée très conviviale le 26 février dernier. Voici quelques détails sur les lauréats.

Au cours de cette cérémonie, deux candidats « s'affrontaient » pour le mérite sportif. Toutes les personnes présentes ont pu voter pour leur candidat favori. Les votes récoltés ont été ajoutés à ceux de la commission sports et loisirs, qui s'était réunie la semaine précédente, afin de départager les nominés. La soirée s'est ensuite poursuivie, avec moins de suspense mais autant de bonne humeur, par la remise des deux autres mérites. Voici les lauréats de chaque catégorie :



Le Mérite sportif a été attribué à **NICOLAS PORTZENHEIM**

Originaire de Membach, Nicolas Portzenheim, 24 ans, va entamer sa 3^{ème} saison cycliste en compétition. Il fait partie depuis 2014 du Team des Oranges. Ce passionné de voyages et de bières spéciales a remporté deux victoires en 2015 et a reçu le maillot rouge de meilleur grimpeur dans sa catégorie. Il avait également représenté la commune de Baelen lors du trophée des communes sportives en septembre dernier, signant le meilleur temps au tour et permettant à Baelen de se hisser en 5^{ème} place du classement pour le VTT. En 2016, il fera le grand saut dans la catégorie supérieure, la catégorie ECW. Il participe également au Tour des Flandres cyclos (239km !) en avril.

Nominé par le L.A.C., **LE COMITE DE LA FETE AU VILLAGE DE MEMBACH** a obtenu le **Mérite du dévouement local**.

Cela fait 17 ans déjà que ce groupe constitué d'une petite vingtaine de personnes propose chaque année une fête au cœur du village de Membach : un barbecue agrémenté de délicieuses salades, gâteaux, animations pour petits et grands, sur fond musical et autour d'un bon verre.

Au début, dans les années 80, le but était de récolter des fonds pour les projets de l'école communale. Depuis 1999, les recettes sont distribuées principalement à des associations locales. En août 2016, le comité du barbecue lancera sa 18^{ème} édition.

tion. Espérons que les habitants du village seront toujours aussi nombreux à participer et que cette activité « rassembleuse » perdure encore longtemps !

Enfin, **ELIANE DUMOULIN-BECKERS**, nominée par le groupe de théâtre «**Scène entr'amis**», a reçu le **Mérite culturel et associatif**.

Eliane s'implique depuis des décennies dans de nombreuses activités sociétales et culturelles de Membach. Membre de la section musicale de la Société Royale St Jean depuis 1971, elle y assumait d'innombrables tâches et organisait de main de maître les festivités du 175^{ème} anniversaire en 2012. Elle est aussi amatrice de théâtre, comme actrice et depuis 1996 à la mise en scène, avec le groupe de théâtre francophone puis avec « Scène entr'amis ». Enfin, Eliane fait partie du comité de la fête au village et de la chorale St Jean Baptiste. Elle est à l'origine de l'idée du concert de Noël dont la première édition eut lieu fin novembre 2015.

D'une régularité exemplaire et toujours positive, elle fait partie de ceux qui font tourner les rouages d'une association par leur dévouement, leur sens de l'organisation, leur créativité et surtout leur grande empathie pour autrui.

Nos félicitations à tous les nominés de cette édition 2015, l'important dans ces joutes conviviales n'étant pas de gagner mais de voir ses efforts reconnus et mis en avant !



KERMESSE à B A E L E N 2016 du samedi 4 au mardi 7 juin

Samedi 4 juin : 14h : **Concours de dessin** et **concert-spectacle** pour enfants de 4 à 12 ans dans les jardins du presbytère de Baelen (org. L.A.C.)

21h : **BAL DE LA KERMESSE** avec le **DJ Fire Devils** (org. Sté Royale de Tir St-Paul)

Samedi 4 juin de 9h à 18h et **dimanche 5 juin** de 11h à 18h à la maison communale : **EXPOSITION DE PEINTURES** : Raphaël Demarteau (org. L.A.C.)

Dimanche 5 juin : entre 15h et 17h30 : **COURSE CYCLISTE** (dép. et arr. rue Plein-Vent) (org. Club Cycliste Baelenois)

Dimanche après-midi, dans le chapiteau : service bar assuré par le club de Volley Ball JBM VBC Baelen

Mardi 7 juin : **JOURNEE DE LA SOCIETE DE TIR ST-PAUL**

10h : **Messe pour les vivants et défunts de la société**, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un **petit cortège** dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30 : **Cortège**, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h : **Début du tir à l'oiseau**

Après la chute du coq, les alfères exécuteront le **jeu du drapeau** en l'honneur du nouveau roi.

Serjean animera la soirée ainsi que l'entrée du nouveau roi.

MESURES DE SECURITE POUR LA COURSE CYCLISTE DE LA KERMESSE le dimanche 5 juin.

Le dimanche 5 juin 2016, à partir de 13h jusqu'à 18h, des mesures seront prises pour assurer la sécurité des coureurs et des spectateurs de la course le long du tracé de l'épreuve (rues Oeveren, Plein-Vent, Heggen, Levée de Limbourg, rues des Francs, de Nereth, allée des Saules). La circulation sera uniquement autorisée dans le sens de la course et le stationnement des véhicules sera interdit rue Plein-Vent, des deux côtés de la route, 150m avant et après la ligne d'arrivée. L'arrêté de police pourra être consulté en ligne sur le site internet communal www.baelen.be la semaine précédant la course.



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Besoin d'un coup de main ?



Aide au petit entretien du jardin

Tonte de pelouses
Taille de haies, de rosiers
Nettoyage et entretien de parterres
Béchage, semis, plantations, ...



Petits travaux de réparation et d'entretien du logement refusés par des professionnels en raison de leur faible importance

Peinture
Tapissage
Plafonnage
Petits travaux de maçonnerie, ...

L'ALE de Baelen peut vous apporter la solution !

Coût : 6,20 € /heure (donnant droit à un avantage fiscal)

**Pour plus de renseignements,
contactez-nous :**

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be

Le bureau est ouvert :
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00
(L'après-midi, sur rendez-vous uniquement)

Marie-Paule Goblet, Présidente de l'ALE

KERMESSE à M E M B A C H 2016

Du samedi 18 au dimanche 26 juin :

Résidence Saint-Joseph :

EXPOSITION DE PEINTURES du centre de jour Les Alizés. L'exposition sera accessible pendant les heures d'ouverture de la Résidence. (org. L.A.C.)

Dimanche 19 juin :

De 14 à 17h : Résidence Saint-Joseph : **APRES-MIDI RECREATIVE** « AUTOUR DU MONDE » (org. L.A.C., APEMembach, Résidence Saint-Joseph)

14h : **Concours de dessin** pour enfants de 4 à 12 ans et stands « Autour du monde »

15h : **prestations musicales** de la chorale de Membach

16h : **concert musical** par de jeunes talents

Samedi 25 juin :

20h : Salle St Jean : **GRAND BAL en l'honneur du Roi.**
Présence des **manèges** du 25 au 28 juin.

Dimanche 26 juin :

16h : **CORTEGE** de la Société Royale St Jean et **TIR à l'oiseau.**
Accueil de notre **nouveau Roi au local de la salle Saint Jean** à l'expiration du tir.



Haro sur la berce du Caucase !

La berce du Caucase est une plante invasive qui occasionne d'importantes nuisances environnementales et présente un risque pour la santé.

Cette plante géante a été introduite en Belgique dès 1938 pour ses propriétés ornementales et mellifères. Elle forme de grandes ombelles blanches qui culminent à près de 3 à 4 mètres de haut. Aujourd'hui échappée de nos parcs et jardins, elle se propage dans l'environnement via les graines qu'elle produit à profusion et envahit talus, friches, berges des rivières et lisières forestières.



Invasive et dangereuse



Outre le fait qu'elle étouffe les plantes indigènes là où elle s'installe et nuit à la biodiversité, la berce du Caucase présente un réel danger pour l'homme. Elle contient des substances qui, combinées aux radiations UV du soleil, provoquent de sévères brûlures de la peau.

Le contact initial avec la plante est indolore; les symptômes apparaissent seulement après quelques heures. En cas d'exposition de la peau à la sève de la plante, lavez soigneusement la zone touchée avec de l'eau et du savon et évitez de l'exposer à la lumière du soleil pendant quelques jours. Si des cloques apparaissent, une crème pour brûlures doit être appliquée. En cas de brûlure importante ou si les yeux sont atteints, contactez sans tarder un médecin ou un service d'urgence.

Un plan de lutte wallon

Afin de limiter le plus possible la propagation de cet hôte indésirable, le Service Public de Wallonie a élaboré un plan de lutte régional en association avec les Contrats de Rivière. Il consiste à inventorier et à inciter chaque gestionnaire (public ou privé) à détruire les populations de la plante.

Vous pouvez collaborer à cette initiative en arrêtant de semer ou de multiplier la berce du Caucase et en détruisant les populations installées dans votre propriété. Le meilleur moyen de détruire la plante est de sectionner les racines à 15 ou 20cm en-dessous du sol. La plante sera ensuite extraite du sol et détruite. Si vous repérez des berces du Caucase dans la nature, surtout n'y touchez pas et signalez-le à l'administration communale (087/76.01.10), qui procédera à leur destruction.

Comment la reconnaître ?

La berce du Caucase est une plante plurianuelle de la famille des ombellifères.

Elle peut atteindre de 3 à 5 mètres, avec une tige de plus de 10 centimètres de diamètre à la base ! Sa croissance est très rapide. Elle produit dès la fin mars de très grandes feuilles découpées très caractéristiques. Durant l'été, la plante forme de grandes fleurs blanches disposées en ombelles. L'ombelle principale compte plus de 50 rayons et peut atteindre un diamètre de plus d'un mètre. En septembre, elle produit des graines ovales marquées de sillons renflés à leur extrémité.



A ne pas confondre avec la berce commune !

La berce commune est une plante indigène, proche parente de la berce du Caucase. De taille plus modeste, elle ne dépasse pas 2 mètres de haut. Ses feuilles sont plus arrondies. L'ombelle principale est composée de moins de 30 rayons.

PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics : *Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :*

« Déjections canines »

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne

peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« Aboiements intempestifs »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions

pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.





Déchets résiduels : Baelen en tête du classement de la Province de Liège

Intradel, l'intercommunale de gestion des déchets en province de Liège, vient de publier ses statistiques pour 2015. L'intérêt de ces études est de pouvoir comparer la production de déchets entre les différentes communes et d'évaluer les progrès réalisés. Et quels progrès ! Si le passage aux conteneurs s'avère bénéfique pour tous en termes de réduction des quantités de déchets, c'est Baelen qui remporte la palme : notre commune est celle qui produit le moins de déchets résiduels ! De même, au classement de l'évolution du taux de recyclage, Baelen arrive en tête, à égalité avec Welkenraedt et Plombières. Cela signifie que l'effort de tri est bien réel et nous vous en félicitons.

LE TOP 10 DES COMMUNES QUI PRODUISENT PEU DE DÉCHETS (en kg par an et par habitant) :

1	Baelen	60
2	Aubel	61
3	Welkenraedt	64
4	Plombières	66
5	Olne	69
6	Herve	71
7	Modave	76
8	Ferrières	79
9	Anthistes	80
10	Clavier	81

LES DÉCHETS COLLECTÉS À BAELEN EN QUELQUES CHIFFRES :

	Quantité totale	Quantité par habitant	Moyenne Intradel
Déchets ménagers (conteneurs gris)	259.802 kg	59.71 kg	136,09 kg
Déchets organiques (conteneurs verts)	151.393 kg	34.79 kg	21,14 kg
P.M.C. (sacs bleus)	64.640 kg	14.79 kg	15,28 kg
Papiers-cartons	182.620 kg	41.97 kg	45,00 kg
Verre blanc (bulles blanches)	27.337 kg	6.28 kg	12,33 kg
Verre coloré (bulles vertes)	34.705 kg	7.98 kg	13,25 kg
Total	720.197 kg	165.52 kg	243.00 kg

Dans toute la province de Liège, les conteneurs à puce provoquent une diminution de la masse de déchets par habitant. Et surtout, ils incitent leurs utilisateurs à mieux trier. Par rapport à 2014, la quantité de déchets résiduels à Baelen a baissé de 51% ! Avec près de 60kg de déchets par habitant, c'est à Baelen que l'on a produit le moins de déchets de toute la province de Liège.

Nous restons au-dessus de la moyenne provinciale pour la collecte des déchets organiques. C'est normal puisque notre commune rurale compte de nombreuses maisons individuelles avec un jardin à entretenir. C'est aussi la preuve que les habitants trient bien et se sont habitués aux 2 conteneurs. C'est tout bénéfique pour la nature ! Au lieu d'être incinérés, les déchets verts sont dorénavant recyclés par biométhanisation, pour permettre la production d'énergie verte et de compost.

Rappelons que les déchets sont pesés et enregistrés au moment de la collecte. Votre production est donc directement mesurée et une facture de régularisation vous sera transmise pour l'excédent, comme c'est le cas pour votre consommation d'eau, de gaz ou d'électricité. A Baelen, votre forfait comprend, par personne et par an, 20kg de déchets résiduels et 15kg de déchets organiques. Un dépassement de ces quantités forfaitaires est normal. Grâce à vos efforts de tri, il restera plus ou moins équivalent au montant que vous payiez auparavant en sacs poubelle ; c'est le principe du pollueur-payeur. N'hésitez pas à vérifier, à tout moment, votre production de déchets via le site internet d'intradel, à l'aide de vos identifiant et mot de passe, pour savoir exactement l'état de votre consommation annuelle.

Pour plus d'info, conseils, etc. : www.baelen.be, rubrique Environnement.



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

Soyez heureux de partir en voyage mais... Ne souriez plus sur vos photos de passeport !

Si vous avez besoin d'un nouveau passeport, soyez très attentif à votre photo. Elle doit en effet être conforme aux normes de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Ces normes sont plus strictes que par le passé. Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.

Quatre réflexes de base à adopter. Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

- Avoir une **expression neutre** : bouche fermée, pas de sourire.
- Garder la **tête et les épaules droites**, face à l'objectif.
- Bien **dégager votre visage** : on doit voir votre front, votre menton et la naissance de vos oreilles.
- Avoir les **yeux bien visibles** : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

Tous les autres critères de l'O.A.C.I sont aussi très importants.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples concrets, rendez-vous sur : www.photopasseport.be



Tontes de pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).



**LA PROCHAINE
VICTIME ???**

PROTÉGEZ-VOUS DES CAMBRIOLEURS !

CONSEILS SUR : FACEBOOK POLICE PAYS DE HERVE OU
VIA LA CELLULE PRÉVENTION AU 087/34 35 38

Police
Pays de Herve

WWW.POLICELOCALE.BE/5288





ASSOCIATIONS EN FÊTE

Une première à Baelen !

Les associations, clubs, comités, services qui incarnent le dynamisme de votre commune se réunissent pour faire leur show ! Il y en aura pour tous les goûts : un programme très complet, des animations pour les enfants, de quoi se restaurer, bref, du plaisir pour tous. Un rendez-vous incontournable pour bien démarrer l'été !

Le dimanche 12 juin, de 10 heures à 17 heures, venez découvrir l'aventure associative baelenoise au parc communal. Vous pourrez rencontrer les représentants de nombreuses associations locales et découvrir leurs activités culturelles, sportives et de loisirs. Une belle occasion de participer au dynamisme du village et de trouver l'activité qui vous convient en venant à leur rencontre. Vous serez surpris de découvrir le nombre d'associations actives à Baelen !

Cette fête des associations est l'occasion pour petits et grands de découvrir de nouvelles activités, parfois même en « live », puisque des démonstrations sont prévues, notamment de plusieurs disciplines sportives, musique, équitation, théâtre,... le tout orchestré par deux animateurs qui présenteront chaque association et animeront les démonstrations. Les enfants n'ont pas été oubliés et pourront participer à certaines activités, être maquillés ou faire des balades à dos d'âne.

De l'environnement à l'art en passant par le sport ou la musique, chacun pourra trouver l'association qui lui correspond lors de cette journée placée sous le signe de la rencontre et de la convivialité.

Outre les activités de loisirs, différents services seront également représentés. Vous aurez l'occasion de rencontrer des membres de la CLDR (développement rural), la commune, Intradel, la SPI (zoning industriel), etc.



Visitez la page Facebook de l'événement (Associations en fête Baelen-Membach) ! Vous y trouverez toutes les infos sur le déroulement de la journée.

L'accès au parc communal et aux activités sera gratuit, et vous trouverez sur place de quoi vous restaurer (pain saucisse et gâteaux), ainsi qu'un bar. Certaines activités auront lieu en extérieur, dans le parc communal, et d'autres sous chapiteau.

Cette grande fête du monde associatif est aussi, pour la commune, l'occasion de mettre en valeur le travail remarquable accompli par les associations et de remercier tous les bénévoles qui les font vivre avec dynamisme et dévouement.

Venez les voir, ils vous attendent pour partager leur passion !





Associations en fête

10h00 > 10h30 Gym Des Dames Aînées De Baelen
 10h30 > 11h00 SHUHARI KARATE DOJO BAELEN
 11h00 > 11h45 J.B.M. V.B.C. BAELEN (Volley)
 11h45 > 12h30 Société Royale "Les Fanfares"

13h00 > 13h30 Royale cavalerie Saint-Georges
 13h30 > 14h00 Société de Gymnastique GymBa
 14h00 > 14h30 T.T. DALTONS : CLUB DE tennis de table
 14h30 > 15h00 Royale Chorale Saint-Grégoire Baelen
 15h00 > 15h30 Groupe "EXPRESSIONS"
 15h30 > 16h00 Chorale St Jean-Baptiste Membach
 16h00 > 16h45 KAI KI Kick Power Training

Tout au long de la journée: Les ZINZINconnus

Stands des associations
Pont

Loisirs - Arts et culture (L.A.C.)
 Jeunesse Baelen-Membach (JBM)
 "Les Sept Nains"
 ACRF

Et Animations Enfants:
 Grimages, Balades à Dos d'âne,...

Stands des instances
Parapubliques

Commune
 Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel
 Contrat de Rivière Vesdre
 SPI (agence de Développement économique)
 Intradel





Ph. 1 : Plan Popp, +/- 1845. Sur cet extrait apparaît la rue Longue depuis la descente vers Medael, jusqu'à la route dénommée actuellement route de Dolhain.

Ph. 2 : Monument commémorant le centenaire de l'indépendance de la Belgique.

Ph. 3 : Maisons à Médael.

Ph. 4 : Maisons bâties en 1973/1974.



Et si on se promenait un peu à Baelen !

(rue de l'Église et rue Longue)

Rue Longue (Seconde partie)

A cette époque, cette rue reliait le centre de Baelen à Medael et se prolongeait jusqu'à la route de Dolhain. Sur l'extrait de ce plan cadastral (+/- 1845), il apparaît clairement que le tronçon de la route qui, au départ du monument du centenaire de l'indépendance, retrouve la route de Dolhain, n'existait pas encore. Une bonne partie du côté gauche de ce tronçon a été bâtie au cours des années 1973/1974.

Grâce à la matrice cadastrale et au plan de Philippe-Christian Popp, il est possible d'identifier les propriétaires des maisons et terrains qui y sont repris. Ainsi, à titre d'exemples, les parcelles numérotées (voir photo) : 519, 521 et 524 appartenaient à Charles Joseph Demoulin, agriculteur ; Jean Joseph Demonty, cultivateur lui aussi, était propriétaire de la maison numérotée 520. Ces maisons ont été démolies il y a plusieurs

années déjà pour y construire une nouvelle habitation. Enfin, Jean-Gérard Schils, maréchal-ferrant, possédait une maison et une forge reprises sous les n° 532abis et 532bis.

**André Hauglustaine,
Camille Meessen**

Vers l'extinction de la salamandre et du triton ?

Dans les amphibiens de nos régions, l'ordre des Urodèles se compose de 4 espèces de tritons et de la salamandre tachetée :



Le Triton Alpestre, le plus courant, mesure environ 10cm et se reconnaît à sa gorge et son ventre orange vif. En période nuptiale, le mâle présente une petite crête dorsale jaune tachetée de noir et une ligne bleu vif avec de nombreux points noirs sur les flancs.

Le Triton Palmé est le plus petit, avec 5 à 9 cm maximum et des pattes palmées.

Le Triton Ponctué, assez fréquent, fait 7 à 10 cm et présente une crête dorsale qui se prolonge sans interruption sur la queue.

Le Triton Crêté, lui, est le plus grand avec ses 18 cm. Il est de couleur sombre avec le ventre jaune-orangé. Il présente une crête dorsale très haute et interrompue avant la queue. Il est le plus rare de ces quatre espèces considérées comme menacées en Wallonie, ce qui lui vaut d'être repris dans la liste des espèces protégées « natura 2000 ».

La Salamandre Terrestre ou Tachetée est impossible à confondre, avec ses 15 à 20 cm et sa peau noire et luisante avec des taches jaunes vif.



Attention, nos salamandres sont en danger de disparition en Wallonie. En effet, depuis 2014 au Pays Bas, une épidémie a provoqué un déclin rapide de la population de salamandres : en presque 2 ans, près de 96% de l'espèce a déjà disparu. Une équipe internationale de chercheurs s'est penchée sur le problème et le coupable a été identifié. Il s'agit d'un champignon (Batrachochytrium) qui existe depuis très longtemps en Thaïlande, au Vietnam et au Japon. Il n'est pas dangereux pour les espèces locales d'Asie, qui sont infectées mais ne contractent pas la maladie (Chytridiomycose). En revanche, nos espèces européennes, qui n'ont jamais été en contact avec le champignon, n'ont pas su fabriquer les anticorps nécessaires pour lutter

contre la maladie, qu'elles développent directement. Les symptômes se présentent sur la peau sous formes de taches blanchâtres qui empêchent la respiration cutanée de la salamandre, avec pour résultat la mort de l'animal en une dizaine de jours. Cette maladie affecte principalement la salamandre, mais les tritons seraient touchés également. Les autres amphibiens que sont les grenouilles et crapauds sont, eux, épargnés.



On suppose que ce champignon est arrivé aux Pays-Bas par des animaux importés d'Asie pour le commerce. Actuellement, le phénomène s'amplifie et est arrivé chez nous depuis Maastricht. Les spores de champignons se dispersent en s'accrochant à la terre collée aux chaussures des marcheurs. Le premier cadavre porteur de la maladie a été trouvé pour la première fois en Wallonie près du lac d'Eupen (à 20 km de la population hollandaise infectée la plus proche). Rapidement, un autre a été découvert à Robertville et un au Sart Tilman. Depuis, des dizaines de cadavres ont déjà été trouvés. Le problème est tel qu'aux Pays-Bas, il a fallu désigner trois zoos qui ont isolé plusieurs centaines de salamandres afin de pouvoir les faire se reproduire et perpétuer l'espèce lorsque le champignon sera éradiqué. Sans ce type de mesures, l'espèce entière pourrait disparaître en quelques années.

Petite précision, ce champignon est inoffensif pour l'homme alors si vous voulez aider à la protection de l'espèce, pas de panique. Si vous trouvez un cadavre de salamandre ou de triton en bon état (hors cause de mort « normale », causée par la circulation routière par exemple), vous pouvez le déposer dans un sachet plastique et le placer au congélateur en prenant soin de noter la date et l'endroit de la découverte. Ensuite, il vous suffit de prendre contact soit avec le DNF (Département Nature et Forêt), soit avec Natagora via l'adresse « salamandre@natagora.be », ou encore avec le Service SOS Environnement et Nature au 070/23.30.01. Vous pouvez également contacter le n° vert 1718 (1719 pour les Germanophones). Ils vous indiqueront la marche à suivre afin de pouvoir analyser l'animal, de manière à suivre de près l'extension de la maladie.

Encore un petit conseil pour éviter de propager cette maladie : à la fin de vos promenades, il vous est recommandé de bien laisser sécher vos chaussures, d'éliminer la terre qui colle aux semelles et, si possible, de les désinfecter avec de l'eau de javel avant de vous déplacer ailleurs. C'est un moyen sûr de ne pas répandre les spores de ce champignon mortel pour nos espèces qui n'ont rien fait pour subir ce sort.

Merci pour nos populations de tritons et de salamandres.

Desart Christian, guide nature



La « Montagne du Dragon » en chiffres et en images

Vous avez dit « Montagne » ?

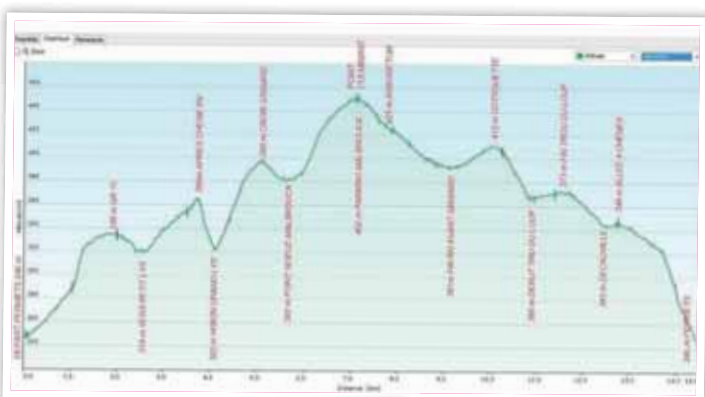
Hé oui, les amoureux des cimes savent que les plus beaux paysages se méritent et que la route vers les étoiles est longue mais si belle ...

Que les randonneurs se rassurent : la montée vers Mefferscheid est progressive et tout-à-fait praticable, même avec des enfants.

La balade est également accessible aux VTTistes sur toute sa longueur.

C'est avec raison que la nouvelle promenade en boucle de notre commune a été baptisée la « Montagne du Dragon » !

Pour vous en convaincre, voici le profil du relief réalisé grâce à un repérage précis à l'aide d'un GPS de randonnée :



Traduisons quelques chiffres :

Le **point de départ** au parking de Perkiets est à une altitude de **245 m** ; le **point culminant** se situe au parking de l'ancienne Route du **Trou Malbrouck**, à une hauteur de **452 m**.

La **dénivelée totale** de la balade est donc de **207 m** ! Pas de quoi rivaliser avec le Mont Blanc, mais tout de même... tandis que l'altitude de l'arboretum, objectif de la promenade, est **425 m**.

La **longueur totale** de la boucle Perkiets-Mefferscheid-Perkiets est **14,6 kilomètres** (sans compter la visite et les flâneries de +/- 1 km à l'arboretum).

Tout au long de cette boucle, les sentiers nous font monter puis redescendre pas moins de 7 fois, alternant crêtes et cuvettes, pour une ascension cumulée de **326 m** et une descente cumulée équivalente.

De quoi fortifier mollets et quadriceps !



Les altitudes de ces crêtes et cuvettes sont notées sur le graphique ci-dessus, tandis que la position des sommets (en rouge) et creux (en bleu) est dessinée sur le tracé du parcours pédestre ci-joint.

Un tracé plus fin des pas parcourus (en rose sur l'autre carte) permet de visualiser exactement la position des sentiers, notamment la nouvelle liaison Malbrouck-Arboretum débroussaillée en octobre 2015.



Le DNF a réalisé un travail remarquable dans cette nouvelle liaison : 6 passerelles en bois ont été solidement enchâssées dans le sol pour franchir fossés et marécages tout le long des 700 m à parcourir. Elles ont ensuite été recouvertes de « treillis de poule » pour les rendre antidérapantes en cas de pluie.

Les balises seront placées dans le courant du printemps. Les 16 panneaux didactiques, en cours de traduction en néerlandais et en allemand, seront placés cet été.

L'inauguration est confirmée pour le **16 octobre prochain** :

« save the date ! »

Le programme détaillé sera publié dans le prochain bulletin communal. Après un cérémonial matinal dans l'aire de loisirs de Perkiets, la journée d'inauguration sera axée sur la **découverte du parcours de la promenade didactique, par les marcheurs, les VTTistes et les familles**.

Nous avons hâte de partager ce moment avec vous.

Pour le Groupe de Travail « Montagne du Dragon »,
Nadine

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).
Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimedia). Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

LES COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE

Funérailles Hausman

Organisation complète de funérailles.
Salons funéraires avec salon séparé pour les familles.

Salle de réception • Parking • Toutes formalités • Crémation (au crématorium de votre choix) • inhumation
Magasin d'articles funéraires • Assistance après décès

Pour tout renseignement : **087/88 00 32 ou 0495/ 52 35 54**
Funérarium : rue de l'Ecole 51B - Welkenraedt
Nous n'avons pas d'autres succursales

Jour et nuit 7j/7

 **LABOR FÜR KLINISCHE BIOLOGIE**
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

HOPITAL ST. NICOLAS EUPEN
Centre de Prélèvement Dolhain-Limbourg
Rue Oscar Thymus 3
Lundi - Vendredi 7.00 - 10.00 heures
Samedi 8.00 - 11.00 heures
Prise de sang à domicile :
Kirschfink F. : 0476/28 11 05
Michel Nancy : 0495/71 85 90



Hufengasse 4-8 - 4700 Eupen - Tél 087 59 96 30 - Fax 087 59 96 35
labobio@hospital-eupen.be

Maçonnerie
Rénovation
Moellonnage
Pavage ...

DUBOIS J-F
CONSTRUCTION



Heggensbrück, 1
4837 Baelen
GSM 0496/11.64.09
Email: duboisjf.construction@gmail.com
N° d'entreprise: 0507967620

Le plus grand showroom de la région.




HENKENS FRERES
OUTILLAGE PROFESSIONNEL
Rue Saint Martin, 6 • 4842 HENRI-CHAPELLE • Tél. 087 69 02 45 • Fax 087 69 15 28 • E-Mail: hohby@henkens-freres.be
Heures d'ouverture: Lun-V: 08.00h-12.00h & 13.00h-18.00h, Sam: 08.30h-14.00h

TITRES - SERVICES
Constance Services

LES Titres-Services de votre région.
Pour **8,10 €** de l'heure
Offrez vous une aide ménagère de qualité.



Verviers
Limbourg
Baelen
Welkenraedt
Jalhay
Eupen
Lontzen
La Calamine

Renseignements Gratuits
0800/15 005
Constance Services sprl
rue des Ecoles, 79
4830 DOLHAIN
Tél : 087/33.20.96

Centre de repassage avec Parking aisé
n° agrément 02143

**ENTRETIEN
INSTALLATION
REPARATION**

ECO THERM
SANTIER CROUZE

nombreux poêles et cassettes en stock

Chauffage & Sanitaire
Heizung & Sanitäre

CHAUDIERES
CASSETTES
POÊLES A PELLETS

Route d'Eupen 102
4837 BAELEN
GSM: 0498/10 68 54

Tél. & Fax
087/76 30 85



Mobilier | Matériel Horeca | Nappage | Vaisselle | Equipement stands

DelTECH
www.del-tech.be
LOCATION DE MATERIEL FESTIF

Grégory Delporte & Julie Maréchal
Hèvermont Village 51 | B-4830 Limbourg | Tél. +32 87 31 27 75
Email : info@del-tech.be | www.del-tech.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 • Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration
à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux
qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le
prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37
ou faxez au
071/ 71 15 76
info@regifo.be
www.regifo.be

**Votre conseiller
en communication:**
Monsieur Roland Crosset
087/26 78 86 (le soir)

Suzanne HICK

Tout pour la déco

Rue de la Gare, 4
4840 Welkenraedt
Tél. 087/88.09.25



Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
15/05/2016	Premières communions Membach	Eglise de Membach	10h30	
22/05/2016	Premières communions Baelen	Eglise de Baelen		
22/05/2016	Visite: château de Reinhardstein	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h15	L.A.C., voir article
26/05/2016	Permanence déclarations fiscales	Maison communale	9h-11h30	
28/05/2016	Balade contée	Membach, chapelle du Giesberg	17h-19h	Les Zinzinconnus
29/05/2016	Messe de quartier	Overoth	10h	Unité pastorale Baelen-Welkenraedt
29/05/2016	Atelier d'écriture créative	Baelen, La Cantellerie	10h-17h	Groupe Expressions
du 4 au 7/06	KERMESSE	BAELEN		
04/06/2016	Concours de dessins et spectacle	Parc communal	14h	L.A.C., voir article
04/06/2016	Bal de la kermesse	Parc communal	21h	Société Royale de Tir Saint-Paul
04 et 05/06	Exposition de peintures	Maison communale		L.A.C., voir article
05/06/2016	Course cycliste	Dép. et arr. rue Plein-Vent	15h-17h30	Club Cycliste Baelenois
07/06/2016	Journée de la Société Royale de Tir Saint-Paul	Parc communal	10h	Voir article
12/06/2016	Associations en fête	Baelen, parc communal	10h-17h	Voir article
12/06/2016	Balade: Sippenaeken	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article
du 18 au 26/06	Exposition de peintures	Résidence Saint-Joseph		L.A.C. / Alizés, voir article
19/06/2016	Après-midi récréative	Résidence Saint-Joseph	14h-17h	L.A.C. / APEMembach / Rés. St-Joseph, voir article
Du 25 au 28/06	KERMESSE	MEMBACH		
25/06/2016	Grand bal en l'honneur du Roi	Salle Saint-Jean	20h	Société Royale de Tir Saint-Jean
26/06/2016	Journée de la Société Royale de Tir Saint-Jean	Membach	16h	Société Royale de Tir Saint-Jean
03/07/2016	Balade: Teuven	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article
26/07/2016	Domaine viticole et autorail du Bocq	Dép. devant la maison communale de Baelen	8h	Pensionnés, voir article
07/08/2016	Balade: Thimister	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article
23/08/2016	Lessines	Dép. devant la maison communale de Baelen	7h30	Pensionnés, voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



ASBL

CHIENSHEUREUX.BE
 Centre d'instruction
 Membach


Balade de nuit des chiensheureux

Le 20 février, comme tous les 2 ans, les chiensheureux ont participé à une balade de nuit. Cette année, Jocelyne et Marianne nous avaient prévu un programme digne de Koh-lanta.

On l'a faite, et bien faite ! Ce n'était pas gagné, vu le déchaînement des éléments naturels et surnaturels (vent, pluie, boue – beaucoup -, mort vivant, ruisseau qui déborde...). Peu de choses nous ont été épargnées (ok, il ne faisait pas froid) : on a dû rectifier le parcours, improviser, allonger, raccourcir, mais bref on y est arrivé. Il y a eu des abandons, comme dans toutes les compétitions sportives (et vu l'état des chemins on y était presque). Alors, je voulais remercier tous ceux qui sont venus et qui ont gardé le sourire (bravo aux enfants qui ont tout fait courageusement), mais surtout, je voulais tous vous féliciter car, même si vous n'êtes pas arrivés au bout, ne dit-on pas : « L'important est de participer » ?

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes retrouvés à la buvette, pour nous sécher tout d'abord, mais aussi pour nous restaurer grâce à une soupe à l'oignon à tomber le c...par terre et des crêpes tout aussi succulentes ! (un grand merci aux cuisinières !) J'espère que malgré toutes les difficultés rencontrées, vous aurez pris autant de plaisir que moi à cette balade nocturne et puis vous pourrez dire « Mais moi, j'y étais ».

Cette activité s'inscrivait pleinement dans notre vision de la vie avec un chien, celle d'évoluer dans la relation en lui offrant des activités dans lesquelles vous affirmez votre position dans ce duo (maitre + chien).



ASBL

CHIENSHEUREUX.BE

 Centre d'instruction
 Membach

 OBEISSANCE - SOCIABILITE - ECOLE DES CHIOTS - DEFENSE
 PREPARATION AUX TESTS ET BREVETS - RESERVES EN SECOURS

www.chiensheureux.be 0475 42.12.16

«SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL»



PROGRAMME DE LA KERMESSE 2016

SAMEDI 4 JUIN

Bal de la kermesse sous chapiteau dès 21H

 Avec le **DJ FIRE DEVILS**
MARDI 7 JUIN

10h - Messe pour les vivants et défunts de notre société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30 - Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h - Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les aînés exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi.

SERJEAN

animera la soirée et l'entrée du nouveau roi.

Le comité remercie l'administration communale et la police pour sa collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

Le comité.


LA «SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL BAELEN» fêtera en 2017 ses 300 ans.

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle. Ils font appel à tous ceux qui posséderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...).

Les documents pourraient être scannés ou prêtés. Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité.

Merci d'avance.

Course Cycliste Baelenoise 2016



Le dimanche 05.06.2016 15H00, à l'occasion de la kermesse de Baelen, le Club Cycliste Baelenois organise sa **traditionnelle course cycliste**.

- Les participants effectueront 11 tours d'un circuit de 7 km au départ de la rue Plein-Vent :
- Baelen, rue Plein-Vent - Heggen - Levée de Limbourg - Voie de Liège - rond-point Chemin des Tilleuls - après le pont du TGV à gauche sur la nouvelle route Corbusier jusqu'au rond-point de Nereth - Nereth - Allée des saules - Oeveren - rue Plein-Vent.
- Départ à 15 h - Départ et arrivée : Baelen, rue Plein-Vent.

Venez nombreux applaudir les coureurs! Et assister au spectacle sur la ligne d'arrivée rue Plein-Vent.

Nos bénévoles seront heureux de vous accueillir à notre bar et vous servir des boissons rafraîchissantes.



Avec le soutien du député provincial en charge des Sports



LE GROUPE EXPRESSIONS PROPOSE UN ATELIER D'ECRITURE CREATIVE
le dimanche 29 mai 2016 de 10 à 17 heures
dans la salle de la Cantellerie, rue de la Régence à BAELEN.



Dessin de Jean LEQUEU

Accueil, café, thé, eau à partir de 9h30
auberge espagnole pour dîner.
Maximum 8 participants.
PAF : 25 euros.

Renseignements et inscriptions : 0477/330264.

Les ZINZINconnus vous invitent à leur
5^e BALADE CONTÉE
THEME: LES GAULOIS ET LES VIKINGS

MEMBACH
SAM. 28 MAI

Départs tous les 1/4 d'heure
Chapelle ?
Premier départ à 17h,
dernier à 19h.
Durée: ± 1h30
PAF: 3€ (1 boisson comprise)



Les enfants doivent être accompagnés.
Poussette tout chemin. Chaussures de marche recommandées.
Avec la collaboration de la Bibliothèque communale de Baelen.

Inscriptions vivement souhaitées: leszinzinconnus@gmail.com
0494 21 17 70 - facebook.com/leszinzinconnus



Exposition à la maison communale lors de la kermesse de Baelen



Le L.A.C vous invite à venir découvrir l'exposition de peintures de Raphaël DEMARTEAU

« Les racines de l'identité ».



« Comment représenter nos racines alors que notre ancrage à Baelen est si récent... Par un détail, un événement marquant: Un papillon qui s'envole.

Ce morceau de vie, je le commence en évoquant la mémoire de la première baelenoise que j'ai eu l'honneur de côtoyer: Marlène Bellin, quelqu'un qu'on oublie pas...

L'idée est née de la plus simple rencontre - sans artifices et pleine d'émotions - pour raconter le fabuleux destin de la Vie qui perdure à l'envers et qui m'a mené un jour dans ce village, ici et maintenant.

Je ne suis pas un peintre de paysage en devenir...mais j'aime ce que la Nature nous raconte. J'ai souligné des détails qui traduisent des sentiments et choisi des couleurs qui parlent d'émotions. »

Raphaël Demarteau

Une exposition à ne pas manquer !

**Horaires : Samedi 4 juin de 9h à 18h
Dimanche 5 juin de 11h à 18h**

Entrée libre – Bienvenue à tous.



EXPOSITION A LA MAISON DE REPOS SAINT-JOSEPH A MEMBACH



A l'occasion de la kermesse de Membach, le L.A.C. vous invite à venir découvrir, dans les locaux de la Résidence Saint-Joseph, les œuvres réalisées par les personnes fréquentant le centre de jour les Alizés.

Un grand moment à ne pas manquer!

Du samedi 18 juin au dimanche 26 juin.

Heures : Durant les heures d'ouverture de la maison de repos.

Entrée libre - Bienvenue à tous.

Un grand merci au CHC et à Madame Zingaro pour leur accueil chaleureux.

Qui sont les Alizés?

Le SAJA « les Alizés » est un service d'accueil de jour pour personnes adultes présentant une déficience intellectuelle. Il se veut un lieu d'accueil au sein duquel chaque personne doit pouvoir trouver sa place grâce à toute une série d'activités qui lui sont proposées et un encadrement sur mesure.

Le Château de Reinhardstein



Après 150 ans d'abandon et de destruction, il domine à nouveau la Warche sur son promontoire rocheux.

D'illustres familles s'y sont succédé – dont les Metternich.

Le château attire, il intrigue. Chacun y découvre quelque chose, un peu de ses rêves d'enfant ou de ses attentes d'adulte.

Il est isolé du monde moderne, il semble se moquer de l'agitation du siècle.

C'est à pied qu'il faut l'atteindre pour tenter de le comprendre. La visite se fera au cours d'une promenade qui débutera à 14h à Ovfat et se terminera vers 17h15.

Date : dimanche 22 mai 2016

Rassemblement devant la maison communale de Baelen à 13h15

Prix d'entrée au château : 7 Euros (préparer le compte juste svp)

Maximum : 25 personnes

Inscriptions tél : Nathalie Thönnissen : 0486/90.23.63
Alfred Cormann : 087/55.58.28

Caussures de marche chemin accidenté

Le LAC anime la Kermesse de Baelen



Les enfants de 4 à 12 ans sont invités à participer au traditionnel **Concours de dessin** organisé par le LAC.

Dans la foulée,

Jackylou et les Enjoliveurs proposeront leur nouveau concert-spectacle de chansons pour enfants :

« Le bonheur, c'est maintenant ! »



Ce spectacle haut en couleurs se veut souriant et complice. Il sera assuré par trois musiciens qui animeront les enfants avec guitare, accordéon et contrebasse, devant leur inséparable roulotte.

Où ? Dans les jardins du presbytère de Baelen

Quand ? samedi 4 juin - à 14 heures : concours de dessin
- à 15 heures : concert-spectacle

Prix « familial » : 2€ pour un enfant, 4€ pour deux enfants et 5€ à partir de trois enfants.

Nombreuses récompenses et plaisir assuré !

BALADE

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

03.07 TEUVEN

07.08 THIMISTER

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0477/56.38.64

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

APRES-MIDI RECREATIVE



« AUTOUR DU MONDE »

DIMANCHE 19 JUIN 2016



Le 19 juin prochain, le L.A.C. Baelen-Membach, l'APEMembach et la Résidence Saint-Joseph de Membach s'associent pour une grande après-midi récréative et conviviale.

Petits et grands seront les bienvenus à la Résidence Saint-Joseph qui nous ouvre ses portes pour l'occasion de 14h00 à 17h00.

Au programme :

A 13h45 : Ouverture des inscriptions au concours de dessins.
P.A.F. : 1,00 €

A 14h00 : Concours de dessins pour les enfants de moins de 12 ans (prix par catégorie d'âge).

Les résultats seront communiqués dans l'après-midi.

De 14h00 à 17h00 : Voyage « Autour du monde » au travers de différents stands.

A 15h00 : Prestations musicales de la chorale de Membach.

A 16h00 : Concert musical par de jeunes talents.

Vous pourrez également découvrir les œuvres exposées par les Alizés.

Lors de cette après-midi, la Résidence Saint-Joseph vous ouvre ses portes pour une journée exceptionnelle dans un cadre bucolique où de nombreuses surprises vous attendent.

Venez nombreux avec votre famille, vos amis et connaissances.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Les organisateurs.



Premières Communions à Membach Erstkommunion in Membach



«Dieu construit une maison qui vit» - «Gott baut ein Haus das lebt»

Le dimanche 15 mai 2016 nous recevons pour la toute première fois le Corps du Christ.

Nous vous invitons à venir célébrer ce moment privilégié avec nous à 10h30 en l'église Saint-Jean-Baptiste à Membach.

Am Sonntag, den 15. Mai 2016 werden wir zum ersten Mal den Leib Christi empfangen.

Wir laden Sie ein, an diesem Tag um 10 Uhr 30 in der Kirche Saint-Jean-Baptiste zu Membach, dieses besondere Ereignis mit uns zu feiern.

Ernst Mattéo
Plumanns David
Perri Luigi
Decharneux Simon
Radermacher Theo
Reyniers Arthur
Vossen Leah
Thielmanns Shana
Dang Luisa
Jaeger Anouk
Fox Anouk
Dufourni Léa
Magis Louison
Schwanen Alycia

rue de l'invasion 125
Auf der Höh 7
Rue Broux 9
Route d'Eupen 94 D
Raerenpfad 8
Herbiester 31
rue de l'invasion 1 F
rue Stendrich 45
Simarstrasse 96
rue Boveroth 28 A
Buchenweg 27
Clos Saint Léonard 10
Herbiester 30 B
Allée Saint-Francois 1

4834 Goé
4701 Kettenis
4830 Limbourg
4837 Baelen
4701 Kettenis
4845 Jalhay
4837 Membach
4837 Membach
4700 Eupen
4837 Membach
4700 Eupen
4840 Welkenraedt
4845 Jalhay
4837 Baelen

Messe de quartier (en lieu et place de la procession)



Cette année, il n'y aura pas de procession dans les rues de Baelen, mais une messe de quartier à Overoth.

Elle aura lieu le dimanche 29 mai à 10 heures dans la cour de chez Jacqueline et Robert Janclaes.

Toute la communauté paroissiale est invitée à cette célébration en plein air, jeunes et moins jeunes. Une invitation particulière à toutes les personnes du quartier.

Déjà un grand merci à Robert et Jacqueline, et à tous ceux qui par leur participation feront de ce jour un grand moment.

Guy Balaes, curé de l'unité pastorale Baelen-Welkenraedt

L'équipe relais de Baelen

Baelen - Premières Communions 22 mai 2016.

BOURSE Dylan, rue du Thier 14, 4837 Baelen
BRAHAM Emma, rue des Hirondelles 12, 4840 Welkenraedt
CARRIER Clara, rue Jean XXIII 39, 4837 Baelen
CRETS Noa, rue Simar 118, 4700 Eupen
DE WULF Noémie, Oeveren 583, 4837 Baelen
DROEGHAAG Lois, Forges 85A, 4837 Baelen
GANSER Matt, route de Dolhain 9, 4837 Baelen
GÉRARD Anouk, Forges 12, 4837 Baelen
GILLET Nora, rue Longue 1, 4837 Baelen
GODEFROID Julien, Levée de Limbourg 2, 4837 Baelen
KISTEMANN Julien, Heggen 9B, 4837 Baelen
KOHEN Lior, Seltersschlag 35D, 4700 Eupen
KUCKART Emilie, route d'Eupen 166, 4837 Baelen
LUDWIG Léa, rue Henri Schils 30, 4710 Lontzen
LUX Samuel, rue Verte 37, 4710 Lontzen (maman)
rue Marie-Thérèse 56E, 4710 Lontzen (papa)
MOONEN Jolann, rue Vesdray 10, 4834 Goé
PAIROUX Tiago, rue de l'École 14, 4834 Goé
PATURIAUX Alexandra, Sous Hadrimont 18, 4830 Limbourg
POURBAIX Emeline, Heggen 47, 4837 Baelen
RADERMACHER Luca, rue Haute 36, 4700 Eupen
ROSSIUS Luka, route de Dolhain 37, 4837 Baelen
SCHINS Maxim, Stockem 48, 4700 Eupen
SCHMETS Antoine, rue Jean XXIII 11, 4837 Baelen
VALLE PRADO Délia, rue Saint Paul 13, 4837 Baelen
VANDEBERG Lois, Mazarinen 6, 4837 Baelen
WOLTER Tobias, Runschen 46A, 4837 Baelen

Théâtre à Membach

Les 19 et 20 mars derniers, la troupe de théâtre «Scène entr'amis» a eu l'immense joie de vous présenter sa pièce annuelle.

Cette année, vous avez pu assister à : « Maman, y'a papa qui bouge encore ! »

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont venues nous voir lors de nos deux représentations.

Votre présence, vos rires et vos applaudissements nous ont été droit au cœur !

Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à venir nous voir, et cela nous pousse à nous dépasser, afin de vous procurer une belle soirée, ou une chouette après-midi de détente et de rires.

MERCI !!!



LES JEUNES PENSIONNES DE BAELEN - SAISON 2016

Mardi 26 juillet : DOMAINE VITICOLE et AUTORAIL du BOCQ

Baelen - Villers-le-Bouillet. Arrêt libre pour déguster un bon petit déjeuner. A Emynes, visite du « Chenoy », premier domaine viticole de Wallonie. Repas de midi à Namur.

Après-midi : Balade en autorail dans la vallée du Bocq.

Départ : 08h00

Prix du car : 23 €

Visite et repas : 38 €

Mardi 23 août : LESSINES

Baelen - Lessines. Accueil café et visite de « Notre-Dame des Roses ». Repas de midi à Lessines.

Après-midi : Visite guidée des mines de porphyre et des petits villages de l'entité. Petit goûter sur place avant le retour à Baelen.

Départ : 07h30

Prix du car : 26 €

Visite et repas : 42 €

Mercredi 26 octobre : EXCURSION-SURPRISE

Départ : 09h30

Prix du car : 23€

Visite et repas : 25€

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

M. Léon CORMAN : 087 / 76.40.36

Mme. Denise GERKENS-PALM : 0477 / 81.18.65

Mme. Josette LEBAN-CORMAN : 087 / 76.31.74

UNE AUTRE FAÇON DE JETER UN PAPIER

Voici comment réaliser un avion en papier dans les règles de l'art.

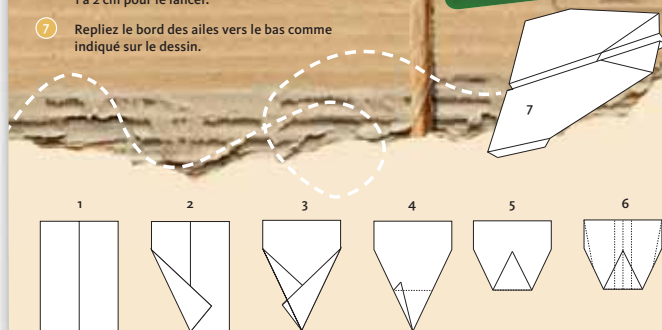
Prenez une feuille de papier rectangulaire, de format A4 de préférence.

- 1 Rabattez le côté gauche sur le droit afin de créer un pli en son milieu.
- 2 Pliez le rabat de gauche en diagonale à travers la ligne médiane.
- 3 Faites de même avec le rabat de droite.
- 4 Repliez vers le bas le petit triangle superflu.
- 5 Ramenez la pointe du triangle vers l'arrière.
- 6 Pliez l'avion en deux et ramenez ensuite les deux ailes vers l'arrière, de manière à laisser un bord de 1 à 2 cm pour le lancer.
- 7 Repliez le bord des ailes vers le bas comme indiqué sur le dessin.

Après l'art du pli, celui du tri !

Vous sortez le papier-carton dans une boîte en carton ? Vous avez tout bon.

Veillez à sortir vos papiers et cartons au bon moment pour la collecte. Mettez-les dans une boîte en carton ou faites-en un petit paquet bien ficelé avec une corde naturelle. Vous éviterez ainsi qu'ils ne soient dispersés par le vent et vous maintiendrez la propreté de votre quartier !



Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Fostplus



R. BAELEN F.C. - TOURNOIS DE PAQUES 2016

TIRAGE GROS LOTS		1 ^{er} lot	2 ^e lot	3 ^e lot
		951	100	2060
	1 ^e réserve	4196	2695	2150
	2 ^e réserve	3239	1946	656

TICKET GAGNANT	TICKET GAGNANT	TICKET GAGNANT	TICKET GAGNANT	TICKET GAGNANT	TICKET GAGNANT	TICKET GAGNANT	TICKET GAGNANT
5511	6008	6720	7443	7967	8685	9439	10513
5517	6021	6750	7456	7968	8687	9458	10523
5521	6033	6761	7476	7980	8693	9552	10534
5524	6043	6772	7519	8083	8717	9642	10546
5561	6045	6777	7540	8084	8724	9652	10550
5564	6066	6785	7541	8091	8732	9657	10554
5590	6098	6803	7560	8103	8737	9684	10608
5594	6104	6827	7567	8109	8754	9691	10619
5613	6108	6833	7571	8130	8756	9709	10620
5615	6133	6836	7582	8136	8769	9728	10621
5616	6182	6838	7591	8141	8790	9765	10628
5631	6198	6847	7593	8148	8806	9782	10635
5639	6213	6875	7597	8151	8822	9799	10667
5646	6214	6877	7600	8179	8863	9804	10714
5649	6226	6879	7674	8200	8865	9830	10748
5654	6229	6895	7679	8213	8875	9837	10749
5658	6234	6973	7700	8224	8887	9868	10829
5661	6265	6988	7749	8246	8890	9901	10831
5666	6275	6998	7794	8284	8963	9915	10877
5675	6344	7140	7797	8287	8973	9916	10897
5676	6391	7147	7806	8355	8979	9929	10919
5729	6433	7150	7811	8360	9019	9931	10923
5812	6445	7151	7813	8362	9037	9966	10945
5904	6475	7166	7816	8386	9112	9968	10964
5905	6476	7475	7820	8388	9115	9969	10967
5920	6478	7205	7829	8391	9130	10063	
5933	6517	7228	7831	8445	9141	10092	
5944	6518	7230	7838	8452	9215	10108	
5950	6553	7238	7846	8484	9294	10188	
5956	6564	7240	7887	8533	9316	10228	
5960	6606	7282	7912	8544	9323	10244	
5970	6647	7294	7919	8551	9329	10249	
5993	6677	7331	7928	8623	9333	10344	
5994	6686	7336	7934	8667	9388	10434	
6006	6708	7422	7964	8675	9417	10512	

LES LOTS PEUVENT ÊTRE RÉCLAMÉS À LA BUVETTE DU R. BAELEN F.C. JUSQU'AU 31 MAI 2016 : 0478 / 30 46 11





**Votre meilleur atout :
notre disponibilité**

- Toutes assurances, toutes compagnies
- Crédits et financements pour tous buts

Frédéric J. Heuschen & Freddy Corman

Rue Mitoyenne 211 - 4840 Welkenraedt - www.assurcosprl.be
assurco@portima.be - Tél.: 087 88 37 89



cuisines
dressings
aménagements professionnels
parquets
escaliers
portes coulissantes
placards

Personnalisation de vos projets en 3D

Frédéric Delhougne
Rue des Prés 1A | 4840 Welkenraedt | 0496/99 44 81
www.atelierdubois.eu | info@atelierdubois.eu



Keris
Bilstain

Depuis 1964  Garage - Carrosserie
www.keris.be
087/76.26.21

DEROUSSEAU

Matériaux de construction

Transport - Manutention Particulier et Professionnel

Pingeren, 13 - 4837 Baelen
Tél.: 087 88 08 74 - Fax: 087 88 38 60
Email : info@materiaux-derousseau.be



René SPAHN
Forges 58
4837 Baelen
Tél.: 0486/74 79 30
spahn@skynet.be
www.respa.be

FENÊTRES - TÛBEN - GARAGENTOR
METALLKONSTRUKTIONEN

FENÊTRES - PORTES - PORTES DE GARAGE
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

S.A.F.P.A. 

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES ÂGÉES DE LA RÉGION VERVIËTOISE

CENTRE DE COORDINATION DES SOINS ET SERVICES À DOMICILE

AIDES FAMILIALES
Gardes à domicile, aides ménagères, bricoleurs, gardes d'enfants malades, nounou domicile répit.

CENTRE DE COORDINATION
Soins infirmiers, kinésithérapeutes, pédicures, logopèdes, ergothérapeutes, coiffeurs, prêt de matériel médical, transport de personnes, télévigilance



Rue du Palais 86/21
4800 Verviers **087/29 20 00** www.safpa.be - info@safpa.be
Du lundi au vendredi de 8h à 17h

Avec le soutien financier de la Région



de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
du mardi au vendredi
Le samedi de 10h à 17h
NON STOP
Fermé dimanche et lundi

Plus de 30 ans d'expérience.
De l'enfant au Pro... De l'accessoire au vélo...
Nous avons toujours la meilleure solution.
Réparations toutes marques
Spécialiste des vélos électriques

Ets B. Cycles sprl
Avenue Reine Astrid, 8 - 4830 LIMBOURG
087/76 37 88 - e-mail : b.cycles@skynet.be



La construction, notre passion...
La qualité, Notre priorité!

Maisons unifamiliales - immeubles à appartements

Clos des Jonquilles, n°18 B-4837 MEMBACH
Tél/Fax 087 31 21 24 - info@arcolum-construction.be
Visitez notre site : www.arcolum-construction.be

Voyages Deliege



Excursions d'un jour

19/05/2016 Pèlerinage à Ste Rita	22€
28/05/2016 Zoo d'Amnéville (entrées zoo et aquarium) Un des plus beaux jardins zoologiques d'Europe	Adultes - 70€ Enfant - de 11 ans - 60€
02/07/2016 Les soldes à Lille	30€
04/07/2016 Blankenberg	30€
16/07/2016 Pairi Daiza	Adulte - 54€ entrée comprise Enfant - de 11 ans - 49 euros entrée comprise
19/08/2016 Blankenberg	30€
11/11/2016 Marché de Maastricht et outlet à Roermond	18€
02/12/2016 Shopping à Lille	30€
07/12/2016 Marché de Noël à Oberhausen	25€
15/12/2016 Marché de Noël à Essen en Allemagne	25€



SLOVENIE

Du 25 août au 3 septembre 2016

Prix du séjour en chambre double : 1295 €/personne
Supplément single : 140 €



COSTA BRAVA SANTA SUSANNA

Du 10 au 18 octobre 2016

Prix du séjour en chambre double : 699 €/personne
Supplément single : 150 €



A la découverte de BERLIN

Du 29 octobre au 1^{er} novembre 2016

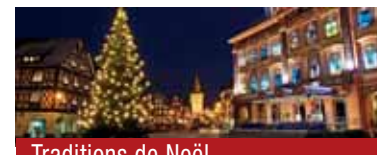
Prix du séjour en chambre double : 595 €/personne
Supplément single : 90 €



Illuminations de Noël et Shopping de Noël à PARIS

26 et 27 novembre 2016

Prix du séjour en chambre double : 155 €/personne
Supplément single : 30 €



Traditions de Noël en ALSACE et en FORET NOIRE

17 et 18 décembre 2016

Prix du séjour en chambre double : 162 €/personne
Supplément single : 25 €
Prix du séjour en chambre supérieure : 172 €/pers.



Pèlerinage à SAN DAMIANO

En collaboration avec «Les Enfants de Notre Dame des Roses et du Padre Pio» et Madame Yvette Marquet, nous organisons un Pèlerinage à San Damiano du 19 au 23 juillet et du 04 au 08 octobre 2016. Ce voyage est ouvert à tous. Consultez-nous pour plus d'infos !

Route de Goé, 3 | B-4830 Limbourg | Tél. +32 (0) 87 76 22 92 | info@voyagesdeliege.com | www.voyagesdeliege.com

Portes ouvertes à l'Athénée Royal de Welkenraedt

VENDREDI 20 MAI 2016

EXPOSITIONS



DEGUSTATIONS

VISITE DE L'ECOLE

LE MATERNEL, LE PRIMAIRE
ET LE SECONDAIRE

JEUX

BLIND TEST

TÉL: 087/88.02.30

Rue Gérard de Voivre 2 • 4840 Welkenraedt

Programme DISPONIBLE sur www.arwelkenraedt.com

et sur notre page Facebook officielle Athénée Royal de Welkenraedt



DÈS
15h00